



Réunion des fonctionnaires de haut niveau

Processus de Rabat – 2 décembre, Porto – Portugal

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DES FONCTIONNAIRES DE HAUT NIVEAU

Les partenaires du Processus de Rabat se sont réunis le 2 décembre 2015 à Porto lors d'une réunion des fonctionnaires de haut niveau pour discuter des résultats du Sommet de la Valette, y compris de la mise en œuvre du Plan d'Action ainsi que du Programme de Rome. Le Plan d'Action a impulsé une dynamique propice à la mise en œuvre rapide de 16 initiatives d'ici la fin de l'année 2016 dont certaines d'entre elles renvoient directement au Programme de Rome. Les partenaires ont rappelé l'importance d'une mise en œuvre coordonnée du Plan d'Action de la Valette avec le cadre politique du dialogue défini par la Déclaration et le Programme de Rome.

Le Sommet de la Valette reconnaît pleinement la pertinence et la centralité du Processus de Rabat comme plateforme pour la mise en œuvre d'actions concrètes, exprimant ainsi une confiance et une reconnaissance pour le travail mené dans le cadre de ce dialogue. Lors de la réunion des fonctionnaires de haut niveau, les partenaires ont réaffirmé la viabilité du Processus de Rabat comme plateforme pour le suivi du plan d'Action de la Valette et du Programme de Rome. La coopération s'y fonde sur une confiance acquise par 10 ans d'expérience et de partage de bonnes pratiques. Cette confiance s'illustre par exemple par le consensus qui existe sur la nécessité d'organiser une réunion thématique sur la question du retour, de la réadmission et de la réintégration (avril 2016 sous la présidence de la Belgique et en attente de la confirmation de la co-présidence de la Guinée Bissau) et d'organiser une réunion de travail sur la question de la facilitation des visas (Cabo Verde).

Les partenaires ont notamment souligné le fait qu'une telle plateforme de dialogue garantit non seulement une flexibilité pour répondre aux urgences et mettre en œuvre des actions à court terme mais aussi et surtout des actions à moyen et long terme ayant un impact durable. Par ailleurs, les partenaires ont expliqué qu'une plateforme de dialogue permet de maximiser l'impact des projets d'envergure régionale ; facilite la reproduction des projets et le renforcement des projets existants. La mise en réseau fait partie de solutions innovantes et peut être facilitée dans le cadre d'un dialogue régional sur la migration.

L'objectif est d'obtenir des résultats concrets, cohérents et de créer un cadre permettant le suivi des progrès et des résultats sur la mise en œuvre des actions. A ce titre, les partenaires du Processus se sont accordés et ont adopté la mise en place d'un outil de suivi ('Plan de Suivi de Porto'), piloté par le Projet de Soutien, en étroite collaboration avec les membres du





CoPiL, en particulier la Présidence ainsi que l'Union européenne. Les modalités de cet outil de suivi, y compris les mécanismes de mise à jour et de dissémination de l'information seront détaillés ultérieurement. Les partenaires ont toutefois convenu que l'information serait partagée trimestriellement. Ce suivi permet de répondre aux engagements politiques, aux obligations de résultats et à la responsabilité politique engagée lors du Sommet de la Valette et de la Conférence Ministérielle de Rome.

Les partenaires ont reconnu le nouvel enjeu que représente la communication et l'importance grandissante qu'elle prend dans les actions et les discussions menées. Il est désormais essentiel de mieux communiquer sur le savoir produit, les expériences acquises et les progrès et résultats obtenus. La nécessité de mener des campagnes de sensibilisation a aussi été mentionnée.

En parallèle, des réunions additionnelles pourront être organisées de manière *ad hoc* afin d'assurer le suivi du Plan d'Action de la Valette et du Programme de Rome.

Au vu des enjeux politiques et opérationnels de la 4^{ème} phase du dialogue, les partenaires du Processus de Rabat ont souligné l'importance du rôle accru joué par la Présidence du CoPiL, des Réunions thématiques et des Réunion des fonctionnaires de haut niveau qui ont la capacité de donner une impulsion et un dynamisme indispensable au dialogue (par exemple, en proposant de nouvelles thématiques comme migrations et environnement ou migrations et milieu urbain). Il a été rappelé que le Projet de Soutien est à ce titre essentiel et doit accroître son soutien à la Présidence.

L'Union européenne, ses Etats membres et les pays partenaires utiliseront les instruments financiers disponibles pour coopérer avec les partenaires africains selon leurs cadres légaux et financiers afin d'appuyer la mise en œuvre des actions. D'importants fonds européens sont disponibles pour mettre en œuvre ces actions. Les partenaires du Processus ont exprimé leur souhait de pouvoir échanger sur ces outils, en particulier sur le Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union européenne.





PLAN DE SUIVI DE PORTO

Depuis novembre 2014, le Processus de Rabat est mis en œuvre dans le cadre de la **Déclaration et du Programme de Rome**. Ce cadre de référence global contient 4 piliers et 2 domaines de priorité. En novembre 2015 à Malte, les partenaires du Processus de Rabat ont réaffirmé leur engagement politique et leur souhait de mettre en œuvre des actions concrètes. Le **Plan d'Action de la Valette** s'articule autour de 5 domaines prioritaires. 16 initiatives prioritaires débiteront avant la fin de l'année 2016.

Le « **Plan de Suivi de Porto** » (PSP) sera un **outil de travail** dédié au **suivi de la mise en œuvre** du Plan d'Action de la Valette et ce, dans le cadre du Dialogue Euro-Africain sur la Migration et le Développement, connu sous le nom de « Processus de Rabat », entre 2015 et 2018. Le PSP reflètera les engagements pris lors du Sommet de la Valette en cohérence avec ceux du Programme de Rome. Par exemple, la création ou le renforcement de réseaux thématiques est clairement cité comme un objectif qui pourrait bénéficier d'une plateforme de dialogue sur la migration. Il ne s'agit donc pas, avec le PSP, de formuler de nouvel objectif.

Le PSP est un document de travail dynamique qui sera **mis à jour régulièrement**. La **structure de gouvernance du dialogue** - CoPil, Réunions des fonctionnaires de haut niveau, Réunions thématiques et Formations - offrira des opportunités pour discuter, compléter et ajuster l'information et les données contenues dans le document de travail. Plus précisément, les **réunions thématiques** joueront un rôle clé dans les discussions sur la mise en œuvre en détaillant et planifiant des actions concrètes, en créant des indicateurs spécifiques et en suggérant de nouvelles synergies et idées. Les conclusions des réunions thématiques seront systématiquement intégrées au « **Plan de Suivi de Porto** ».

D'autres **réunions additionnelles** pourront être organisées de manière *ad hoc* par le Projet de Soutien du Processus de Rabat afin d'assurer le suivi du Plan d'Action de La Valette. Des **mécanismes de suivi**, tels que des **cartographies et des inventaires d'initiatives**, seront également mis en place. Afin de répondre aux exigences d'un inventaire exhaustif, le PSP pourrait mettre l'accent sur les initiatives directement liées et mises en œuvre dans le cadre du Processus de Rabat. Cet exercice aidera à identifier les domaines de coopération et les synergies qui pourraient être mis en œuvre tout en tirant pleinement parti des instruments financiers disponibles.

En parallèle à ces divers mécanismes de suivi, les partenaires du Processus de Rabat seront **régulièrement informés** des progrès et des réalisations résultant du « Plan de Suivi de Porto » à travers des documents d'analyse politique, des sessions et des bulletins d'information, et d'autres canaux de communication.





Comme convenu par les chefs d'Etats et de gouvernements lors du Sommet de la Valette sur la Migration, le Processus de Rabat servira de plateforme pour le suivi de la mise en œuvre. L'objectif principal de cette Réunion des fonctionnaires de haut niveau est donc de s'accorder sur la meilleure façon d'effectuer le suivi des progrès de la mise en œuvre du Plan d'Action de la Valette ainsi que de s'assurer que ce suivi reste cohérent avec le Programme de Rome. Un « Plan de Suivi de Porto » pourrait être un bon et simple mécanisme de soutien. **À la suite de la Réunion**, le Projet de Soutien du Processus de Rabat, en coordination avec les membres du CoPil et l'Union Européenne (UE), détaillera les modalités de cet outil de suivi.

Comme stipulé dans le plan d'Action de la Valette, l'UE, ses Etats membres et les pays partenaires utiliseront les instruments financiers disponibles pour coopérer avec les partenaires africains selon leurs cadres légaux et financiers afin d'**appuyer la mise en œuvre** des actions décrites dans le PSP. D'importants fonds européens sont disponibles pour mettre en œuvre ces actions.

En plus des instruments existants, le nouveau **Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne** en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique, fournira un financement important. Comme soutien direct au Processus de Rabat, le Programme Panafricain de l'UE (2014-2020) est un programme qui garantit une approche compréhensive et cohérente pour le Processus de Rabat et le Processus de Khartoum. L'opérationnalisation des résultats de ces processus sera appuyée, entre autres, par la **Facilité du « Dialogue sur la Migration et la Mobilité » (MMD)**, qui pourra soutenir des initiatives d'assistance technique de petite et de moyenne taille liées aux activités du Processus de Rabat.

